

L'ABELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE, EDITION HEBDOMADAIRE, EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE

EDITION QUOTIDIENNE

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$9.00-Un An | \$4.50-6 Mois | \$2.25-3 Mois | \$0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

\$12.15-Un An | \$6.10-6 Mois | \$3.05-3 Mois | \$1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

\$3.00 - Un An | \$1.50 - 6 Mois | \$1.00 - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

\$4.00 - Un An | \$2.05 - 6 Mois | \$1.35 - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS PRELIMINAIRES PAR Mandats-Postaux ou par Traités sur Express

VENTES A L'ENCAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2121 rue Magnolia, entre les rues Josephine et Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,090 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,811 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

VENTES A L'ENCAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente importante par le Sheriff Civil d'une grande propriété commerciale de grande valeur et située au centre des affaires

Portant les numéros Municipaux 510-512-514-516-518 RUE POYDRAS Et les numéros municipaux 517-519-523-525 RUE LAFAYETTE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 102,736 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 1021 rue Calloffe et Poydras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 105,767 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

VENTES A L'ENCAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2121 rue Magnolia, entre les rues Josephine et Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,090 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,811 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

VENTES A L'ENCAN. ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2121 rue Magnolia, entre les rues Josephine et Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 107,090 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3026 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,811 - En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur public à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et améliorations qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet borné par les rues Clara, Magnolia, Jackson et Josephine, et désigné par le No. 16, sur un plan spécial dressé en l'étude de R. J. Ker, notaire en cette ville, comme plan No. 13 du livre des plans No. 2, et plus sur le plan No. 20, page 10, de la loi Magnolia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (20) pieds, et une (1) ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions-Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans. CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats pour la demanderesse. Jan 30-év 6 13 29-27-mars 5

AVIS DE SUCCESSIONS. Succession de Mme Mary McCue. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 106,867 - Division de l'actif de la succession de Mme Mary McCue, administratrice de la succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués à son profit.